



ÉVALUATION DU MILIEU SPORTIF DU BCIS : DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE CYCLISME CANADA

Ottawa, ON (10 juillet 2024) – À la demande du Bureau du commissaire à l'intégrité du sport (BCIS), Cyclisme Canada a récemment fait l'objet d'une évaluation du milieu sportif (ÉMS). Étant donné qu'il s'agit d'une évaluation plutôt que d'une enquête, il n'y a ni plaignant ni répondant. L'objectif de l'ÉMS est de clarifier la façon dont les participants à l'évaluation ont perçu les problèmes, les systèmes ou les dynamiques au sein du milieu sportif.

Cyclisme Canada tient à remercier le bureau du commissaire à l'intégrité du sport et tous les participants à l'évaluation du milieu sportif pour les idées partagées dans le rapport d'évaluation du milieu sportif, qui nous aideront dans notre cheminement continu pour être des chefs de file en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, et de sport sécuritaire. Nous avons progressé ces dernières années pour améliorer la gouvernance à tous les niveaux et nous sommes conscients qu'il y a encore du travail à faire.

Cyclisme Canada s'engage à mettre en œuvre des mesures, des politiques et des pratiques fortement axées sur la culture, l'inclusion et la performance qui nous permettront d'atteindre notre objectif : inspirer les Canadiens de tous les horizons à rouler avec nous.

Assurer un milieu de travail sécuritaire, accueillant et exempt de discrimination est une priorité absolue, et la rétroaction reflétée dans le rapport d'évaluation du milieu sportif servira de guide dans la poursuite de notre travail dans ce domaine important. Le plan d'action de Cyclisme Canada se trouve [ici](#) et s'appuie sur plusieurs éléments clés :

- Augmentation de la capacité en matière de gestion des ressources humaines. Il s'agira notamment de faire appel à une tierce partie pour examiner toutes les politiques pertinentes, de fournir un soutien supplémentaire pour les demandes, les préoccupations et les plaintes du personnel et d'analyser les entretiens de fin d'emploi.
- Poursuite du travail visant à améliorer la culture organisationnelle globale, y compris une évaluation complète des mesures d'enquête sur la culture existante et des plans d'action pertinents pour répondre aux



préoccupations du personnel, des contractants et d'autres parties prenantes internes concernées.

- Amélioration des canaux de communication interne afin de soutenir une culture d'ouverture et de transparence.
- Poursuite de l'engagement et du développement des programmes de mentorat existants pour le personnel féminin, y compris l'identification proactive des possibilités de développement professionnel, de mentorat extérieur et de mise en réseau.
- Renforcement des programmes d'éducation et de formation pour s'assurer que le personnel dispose des compétences et des connaissances nécessaires pour faire son travail efficacement.

En tant que l'un des premiers signataires du programme, Cyclisme Canada partage l'engagement du BCIS envers le Code universel de conduite pour prévenir et traiter les mauvais traitements dans le sport (UCCMS) et poursuivra son travail pour faire respecter les principes qui servent de fondement à ce code.

De plus amples informations sur le Bureau du commissaire à l'intégrité du sport sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.sportintegritycommissioner.ca>

Source: Cyclisme Canada

Information: Ariane Perron | Gestionnaire des communications par intérim | communications@cyclingcanada.ca